

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2025

RENFORCEMENT DU SOUTIEN À L'UKRAINE - (N° 940)

Rejeté

AMENDEMENT

N° AE12

présenté par

Mme Alexandra Masson, M. Bigot, M. Bovet, M. Buisson, M. Chenu, M. de Fleurian, M. Dragon,
M. Guinot, Mme Hamelet, M. Jolly, Mme Josserand, Mme Le Pen, M. Pfeffer, M. Rambaud et
Mme Robert-Dehault

ARTICLE UNIQUE

Supprimer l'alinéa 59.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer cette disposition qui met gravement en danger l'indépendance énergétique de l'Europe. La volonté d'interdire toute importation de combustibles fossiles russes ignore la réalité du marché et les conséquences désastreuses pour nos industries et nos ménages. La crise énergétique actuelle a montré que l'Europe n'était pas prête à se passer brutalement de cette source d'approvisionnement, ce qui a conduit à une explosion des prix et à des répercussions sur la compétitivité de nos entreprises, et rend de ce fait toute aide future à l'Ukraine plus difficile.

De plus l'importation de gaz de schiste américain est contradictoire avec nos politiques de protection de la planète en Europe.